

F. 3-02-1992

Off usien.

M.-P. JARLAN-SORIANO
AVOCAT

55, Avenue Maréchal Joffre
31800 SAINT-GAUDENS
61.89.69.05

Ayant accepté à titre de Démontage
l'ancien installation sur le site de la
Citric d'Anglade A Safem - Nous avons
rencontré et avons difficultés de démontage
du au manque de ventilation à l'intérieur de
la fosse et surtout à des évacuation de produ-
ts toxiques dans ce ne connais pas la composition
ces produits sont stockés dans des fûts dans
certains sont scellés - j'ai avisé également la
direction de faire évacuer et (je m'étais proposé
de le faire) 6 transformateurs au système vidés
mais non électrochimiques - avec en plus 6 condensés
en 150 litres pure eau plain de système demandés par moi
même et stockés à côté des transformateurs.

La direction a jugé que cela coûterait trop cher de les
faire électrochimiques dans un centre spécialisé.

avant même d'avoir terminé le chantier il est vrai
très pay mais difficile, la direction a décidé de classer
définitivement la mine laissant à l'intérieur tous
ces produits qui se diluent tout doucement dans
l'eau et qui descendent dans la dalle.

T.S.P

Je me félicite de vous avoir de
de cette affaire qui doit être évoquée
au tribunal de commerce car la direction
me reproche de ne pas avoir terminé assez
rapidement - mais il me nous était im-
possible d'aller plus vite car très souvent
l'intérieur de la mine était insupportable.
il était impossible d'y rentrer -

Je me tiens à votre disposition si vous
de juger utile pour de plus amples précisions
ainsi que pour vous aider au sujet de
les faits cités

Vous en prie
Bonne réception
Recevez salutations respectueuses
Salutations



Photocopie + TAP
lettre adressée en R.A.R.
Service environnement de l'air
le 3.02.1992